



Bienvenue à l'Assomption

Madame, Monsieur,

À la rentrée prochaine, nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant inscrit en quatrième à l'Assomption.

Vous trouverez avec ce courrier (selon les situations) :

- les informations sur la rentrée 2023
- pour les nouveaux élèves, la fiche de **confirmation d'inscription** (à renvoyer au secrétariat du collège en cas d'annulation de l'inscription).

Nous vous remercions de bien vouloir noter ces informations et nous souhaitons à chacun un bel été.

Chef d'établissement Philippe Mercier Directeur-Adjoint du collège Pascal Brossay

Rentrée – mardi 05 septembre 2023

Les élèves de QUATRIEME seront accueillis à 10h30 à l'auditorium.
De 10h30 à 13h00, ils seront pris en charge par les professeurs principaux et seront libérés ensuite (pas de cantine le midi).

Les emplois du temps de l'année débuteront mercredi 06 septembre.

Réunion d'informations aux parents

- Parents des élèves de 4^{ème} : jeudi 14 septembre de 18h30 à 20h00 à l'auditorium. (*Possibilité de stationner sur la cour devant l'auditorium*).

Manuels et fournitures scolaires

- Les manuels scolaires sont mis gratuitement à la disposition des élèves.
- La liste des fournitures est disponible sur le site : www.essfa.fr

Informations administratives

• Transports Scolaires

Rennes-Métropole

Votre enfant a déjà sa carte KorriGo Services :

Charger son abonnement:

- en ligne sur la e-boutique star.fr ou STAR,
- chez votre commerçant agréé STAR (liste disponible sur <u>star.fr</u>) notamment si vous avez un bon d'achat,
- ou aux distributeurs automatiques dans le métro.

Votre enfant n'est pas encore client STAR et vous souhaitez obtenir une carte KorriGo Services :

Commandez sa carte KorriGo chargée de son titre STAR sur la e-boutique star.fr

• Bourses en Collège

Pour l'année 2023-2024, les informations sur les démarches à suivre vous parviendront par la circulaire remise à tous les élèves du Collège en début septembre 2023.

• Comptabilité – Gestion

Sauf avis contraire explicite dans une circulaire de l'établissement, tous les chèques sont à libeller à l'ordre de **OGEC Assomption**.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT

du jeudi 13 juillet 2023 (soir) au lundi 21 août 2023 (matin)